

Le cas de la coupure verte de l'ASL du Maquis de Portes

par Serge LACROTTE *

Du fait d'un manque d'intérêt économique, plus encore que dans la plupart des régions montagneuses françaises, les Cévennes ont connu ces 150 dernières années un réel dépeuplement, avec une chute démographique de 90%.

La population résiduelle locale politiquement majoritaire, mais marginale sur son espace, s'estime dupée, pire encore, dépossédée du pouvoir de décision.

Pourtant au-delà, et sûrement à cause d'événements historiques très importants comme la guerre des Camisards suite à la révocation de l'Edit de Nantes, l'identité des cévenols et de leur région s'est fortement établie au travers de spécificités que sont les «faïsses», l'arbre à pain (le châtaignier), l'arbre d'or (le mûrier) et l'exploitation minière.

Devenue ainsi prisonnière de son histoire et de son économie souvent moribonde (forêt, agriculture, industrie), la région cévenole, notamment au nord d'Alès, n'arrive pas encore à trouver les reconversions lui permettant une relance de son activité. Nous sommes aujourd'hui dans la même situation que la Rome du Moyen-Age, où la forêt avait recouvert une partie de l'espace urbain.

En trois jours du mois de septembre 1985, un incendie parcourt un territoire de 10 000 hectares ; dont plus de 4 000 hectares sont complètement détruits.

Cela suscite une grande émotion collective. Se succèdent alors à Portes une multitude de délégations ministérielles et européennes. Des groupes de techniciens pluridisciplinaires réfléchissent, et un schéma de réaménagement est proposé.

L'originalité de ce schéma réside dans le découpage et la spécialisation en trois parties de l'espace :

- Les vallées, terrains profonds et relativement humides, sont appelées zone 3. Elles sont réservées à la production forestière.

- La zone 2 est traditionnellement celle de l'habitat, du pâturage, de la vigne et de l'arboriculture fruitière. Elle reste une zone intermédiaire, avec une mosaïque de milieux.

- La zone 1, zone de parcours, de landes et de forêt doit devenir la zone prioritaire de production et de développement de l'agriculture. Elle doit s'autogérer grâce aux plus-values dégagées par les productions.

Si ce schéma est cohérent par rapport à une stratégie de défense contre l'incendie, il l'est moins par rapport aux objectifs économiques de production agricole. De plus, pour le réaliser nous ne disposons d'aucune référence

technique, en agriculture-élevage comme en foresterie.

Dans tous les cas, la dynamique de la végétation après feu avait été sous-estimée. Semis de pin maritime, et/ou gazon de genêts à balais pouvant atteindre 3 mètres de hauteur en 4 ans.

Ce schéma correspondait plus à une politique forestière ou agricole dominante qu'à une volonté politique de réaménagement du territoire.

Alors nous devons faire des compromis ou des choix difficiles : protection ou viabilité économique.

Les hypothèses et les moyens proposés ne permettant pas de bâtir durablement dans le contexte cévenol une théorie mixte : reconstruction, protection, production.

Sans rancœurs, mais avec une certaine amertume citoyenne, j'aimerais citer quelques actions ayant eu un impact plutôt déconcertant sur l'aménagement :



Photo 1 : Coupure verte de l'ASL du Maquis de Portes (Gard). Parcelle agroforestière : ovins sous sorbiers
Photo M. Etienne / INRA Avignon

* ASL du Maquis de Portes
Cessou 30530 Portes

- En face de l'un des plus beaux châteaux féodaux du Gard, un grand chantier d'exploitation houillère à terre ouverte, auquel succède 5 ans après, la plantation de 500 hectares de forêt.

- Un remembrement expérimental sur la commune de Peyremale, où la priorité devait être donnée au regroupement parcellaire en zones 1 et 2 favorisant ainsi le redéploiement des activités forestières et agricoles. L'objectif n'a pu être atteint, la commune ayant tout fait pour maintenir le statut foncier d'appropriation collective de l'espace avec son cortège de conflits.

- Un site d'installation en élevage sur 300 hectares de terrain domaniaux et communal soumis. Malgré de nombreuses candidatures, ce site, non aménagé, n'a pas trouvé de repreneur.

En juillet 1994, sur ma propriété, un incendie brûle 1 hectare ... 1 hectare qui avait été reboisé avec passion en 1986 ... 1 hectare symbolique : ce que nous avons fait avec foi, grâce au crédit du FFN, n'avait pas plus de résistance que le reste !..

La terre cévenole apprend aux Hommes qui la travaillent pour y vivre, l'humilité et le fatalisme. Mais aussi la résistance, et parfois la rébellion.

Nous ne pouvions plus admettre, autant d'un point de vue individuel que collectif, que notre pays brûlerait sans cesse. Il fallait vite faire quelque chose.

Nous nous réunissons avec la DDAF et l'INRA, les techniciens d'organismes agricoles et forestiers pour envisager, dans le cadre du rapport «Cochelin», la mise en place d'une coupure de combustible ayant pour objectifs de rendre plus résistant au feu l'espace végétal, de permettre l'accès aux forces de lutte mais aussi de rendre plus durables nos activités.

Une parcelle agroforestière expérimentale est mise en place par le CRPF et l'INRA, indépendamment de la démarche locale d'aménagement après incendie. Nous avons en 1994 une véritable référence technique, nous permettant de développer un savoir-faire, afin de répondre à une stratégie de prévention et de lutte contre l'incendie.

Notre Association syndicale Libre dite «ASL du Maquis de Portes», regroupe 10 propriétaires pour 250 ha. Elle assure la maîtrise d'ouvrage du projet de coupure aménagée sur 10 km de long.

A l'heure actuelle, 20 hectares sont déjà aménagés sur le modèle de la parcelle expérimentale. L'impact est fort dans le paysage, et il réveille la mémoire des cévenols qui ont plus une culture de l'arbre qu'une culture forestière. Une de ces parcelles, située en bord de route départementale, visible de loin, reçoit quotidiennement les éloges des passants.

Ailleurs, les régénérations de feuillus, chênes méditerranéens, sorbiers, alisiers, merisiers, châtaigniers, pin de Salzman, sont favorisés par rapport aux pins maritimes que nous traitons aussi dans certains cas de manière sylvicole.

Les interventions sont variées :

- Eclaircie et mise en valeur de boisements de cèdres, pins laricio et Douglas, âgés de 12 ans sur 13 hectares.

- Eclaircie dans un taillis de châtaignier mélangé avec le pin maritime âgé de 50 ans, sur 10 hectares, provoquant la mise à fruit des arbres, complétée par un sursemis.

- Eclaircie, élagage dans un taillis de chêne vert âgé d'une cinquantaine d'années, sur 6 hectares.

- Avec le concours technique du CRPF, plantation d'arbres à vocation paysagère et mellifère.

- Après le défrichement de 3 hectares, plantation avec irrigation d'un magnifique verger de griottiers et d'abricotiers.

- Maintien et restauration de la vieille châtaigneraie, grâce à l'utilisation d'une éplucheuse à châtaignes (50 kg/heure) permettant la transformation artisanale de petits fruits.

- Ce sont encore 10 gîtes ruraux, reconstruits à partir de ruines dans un environnement exceptionnel de terrasses. Testament écrit en lignes parfaites sur la montagne, testament caché par le XX^{ème} siècle pour que le XXI^{ème} le redécouvre.

A Mercoire, cinq de ces gîtes ont reçu le label Panda du WWF, fond mondial pour la nature, et celui du Parc National des Cévennes. En contre

partie d'une aide à la promotion des gîtes situés dans un environnement naturel d'excellence, le propriétaire s'engage à préserver, mettre à disposition et faire connaître aux visiteurs les richesses du patrimoine naturel et culturel. A l'appui, 5 sentiers et 5 livrets descriptifs.

Jaillis du néant il y a à peine 20 ans, les 6 exploitations agricoles du secteur font un chiffre d'affaires annuel total de 2 millions de francs. 5% seulement représentent les aides directes. Nos productions ne sont ni excédentaires ni polluantes.

Cependant à l'avenir, nous allons être amenés à résoudre des situations foncières préoccupantes. En effet, si la mairie de Portes et quatre nouveaux propriétaires sont venus nous rejoindre, séduits par l'aménagement, il en reste encore quelques uns qui hésitent, dont la commune de Peyremale qui refuse de nous apporter son adhésion. Pourtant leur participation est indispensable pour que la coupure verte ne soit pas interrompue. Devrons-nous changer notre ASL en AFA et le cas échéant utiliser la procédure de déclaration d'utilité publique ... ?

Pluriactivité des Hommes sur la polyvalence des sols, voilà ce qu'est notre coupure verte, un écosystème dont l'Homme fait partie, un formidable espoir de reprise et de continuité.

En effet, depuis sa création, trois incendies d'une centaine d'hectares à sa périphérie font l'objet d'une réflexion d'aménagement selon les mêmes principes.

Les grands débats sur le changement de politique agricole, de réorientation de la politique forestière et les Contrats Territoriaux vont tout à fait dans notre sens. C'est un nouveau projet de société, il doit se traduire par une réelle volonté politique d'aménagement du territoire.

Merci, si dans ces débats, la forêt et l'agriculture méditerranéennes de montagne retrouvent leur place ; la place du petit, quand le petit est infiniment plus grand qu'ailleurs !